

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 2 octobre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1er octobre 2015

2015 DILT 21 Don d'un véhicule à la mini-entreprise Van'Heart du collège Marx Dormoy (18e) –
Acceptation - Signature.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2006-975 portant code des marchés publics du 1er août 2006 ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de donner un véhicule à la mini entreprise Van'Heart du lycée Marx Dormoy ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Est approuvé le don du véhicule Renault JUMPER de 2004, immatriculé BN-752-JE, à la mini-entreprise du lycée Marx Dormoy (18e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO